



Le ministre Atanga Nji met en garde Maurice Kamto contre toutes tentative de dérive.

«La déclaration de Maurice Kamto, est une provocation... Il faut respecter les lois de la République. Il prétend qu'il défendra cette prétendue victoire par tous les moyens. Il n'aura même pas les moyens d'aller jusqu'au bout, parce que nous ne lui donnerons même pas les moyens de commencer. Parce que pour aller jusqu'au bout il faut commencer quelque part. S'il fallait régler le problème de Maurice Kamto, c'est le sous-préfet de son arrondissement qui va d'abord gérer sa situation. Donc, s'il l'a fait pour nous impressionner, il ne nous a pas impressionné. Il est en train de mener une activité dangereuse. Et il faut qu'il sache qu'à chaque fois que quelqu'un a tenté de se mettre en marge de la loi, il devient marginale et il vivra son sort tristement dans un coin isolé», a-t-il indiqué dans un entretien accordé à Canal 2 International

Maurice Kamto, avait déjà revendiqué la victoire face au président sortant Paul Biya, affirmant avoir « marqué le penalty». « J'ai reçu mission de tirer le penalty, je l'ai tiré et je l'ai marqué ». Une déclaration qui avait créé un tollé général au sein de l'opinion

Rappelons que le Conseil constitutionnel est le seul organe habilité à proclamer des résultats, au plus tard dans un délai de deux semaines après le scrutin. Paul Biya, 85 ans dont 36 au pouvoir est selon les premiers chiffres de la commission nationale de recensement vainqueur

avec plus de 70% de voix.

Your browser does not support the video tag.